La Croix de la Célarie -Thélis la Combe n° 1

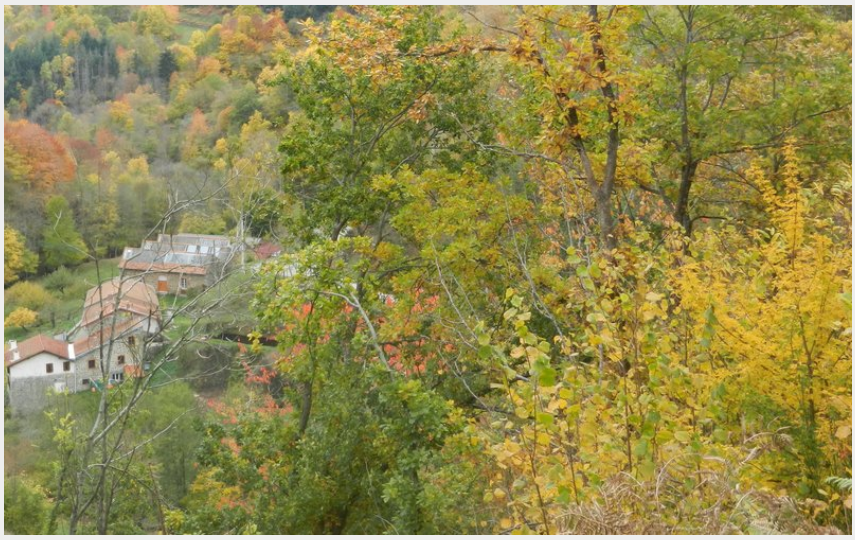

Vue du village (N Morelon)

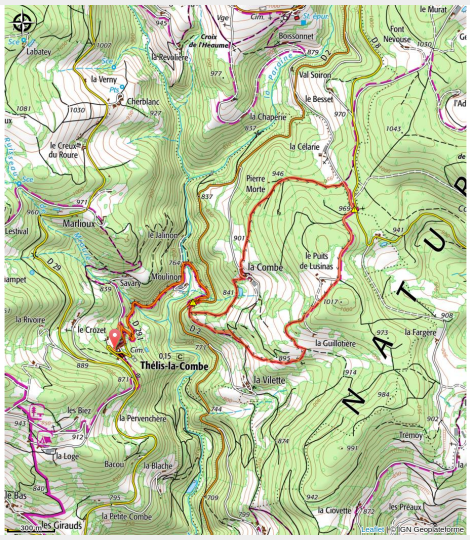

La construction de l'église bâtie en très beaux blocs de granit fut commencée en 1857 et achevée en 1860. Le 12 août de cette même année, le Père Seytre, missionnaire de Lyon, vint l'inaugurer. La patronne de la paroisse est Marie. A l'intérieur, on peut découvrir un émouvant Christ en bois, sculpté par un artiste local, et de très beaux vitraux.

La récente rénovation (2001) donne clarté et charme à cette église qui est couronnée par un clocher carré surmonté d'une Croix de Lorraine.

Cette randonnée vous est proposée par la commune en lien avec le Parc Naturel Régional du Pilat.

Cette balade offre de magnifiques points de vue sur le village de Thélis surtout lorsque l'on est sur le versant opposé au village.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 3 h

Longueur : 7.7 km

Dénivelé positif : 315 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Vous y découvrirez aussi des Croix typiques du canton

Itinéraire

Départ : Thélis la Combe (le bourg)
Arrivée : Thélis la Combe (le bourg)

Profil altimétrique

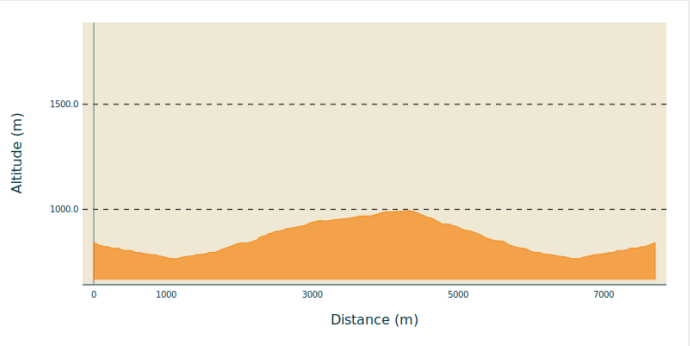

Altitude min 765 m Altitude max 994 m

Sortir du village, en direction de la RD2 (Bourg-Argental, Graix), suivre la route pendant plus de 1 km. C'est une petite route goudronnée, sinueuse et ombragée. On y voit une cascade, un pont et plus loin au dessous de la route le hameau du « Moulinon » avec son ancienne usine de moulinage.

Après la traversée du ruisseau « le Riotet », arrivée sur la RD 2, tourner à gauche en direction de Graix, suivre la route sur 50 mètres.

Prendre ensuite le chemin à droite, (c'est le sentier du Parc du Pilat n° 6). Tourner à gauche et suivre ce chemin jusqu'au hameau de la « Combe » où la vue sur le bourg de Thélis-la-Combe est magnifique. Au centre de ce hameau tourner à gauche vers une "*Croix en fer"* et suivre le chemin jusqu'à la sortie du hameau.

Tourner à droite d'une construction, puis à gauche et continuer sur un chemin de terre.

Arrivée sur une petite route. Dépasser le lieu-dit « La Célarie » tourner à droite et poursuivre 200 m. Au carrefour où se situe *"la Croix* dite de La *Célarie".*

Tourner à droite, suivre cette route, et reprendre ensuite le circuit VTT du Parc du Pilat n° 6 en direction du hameau du « Puit de Luzinas » jusqu'à arriver en dessous d'une maison au lieu dit « la Guillotière », prendre le chemin à droite (en suivant le marquage blanc et jaune) qui descend en direction de la RD 2 et vous ramène au bourg de Thélis.

⚠ Attention, route à forte circulation, restez prudent.

Sur votre route...

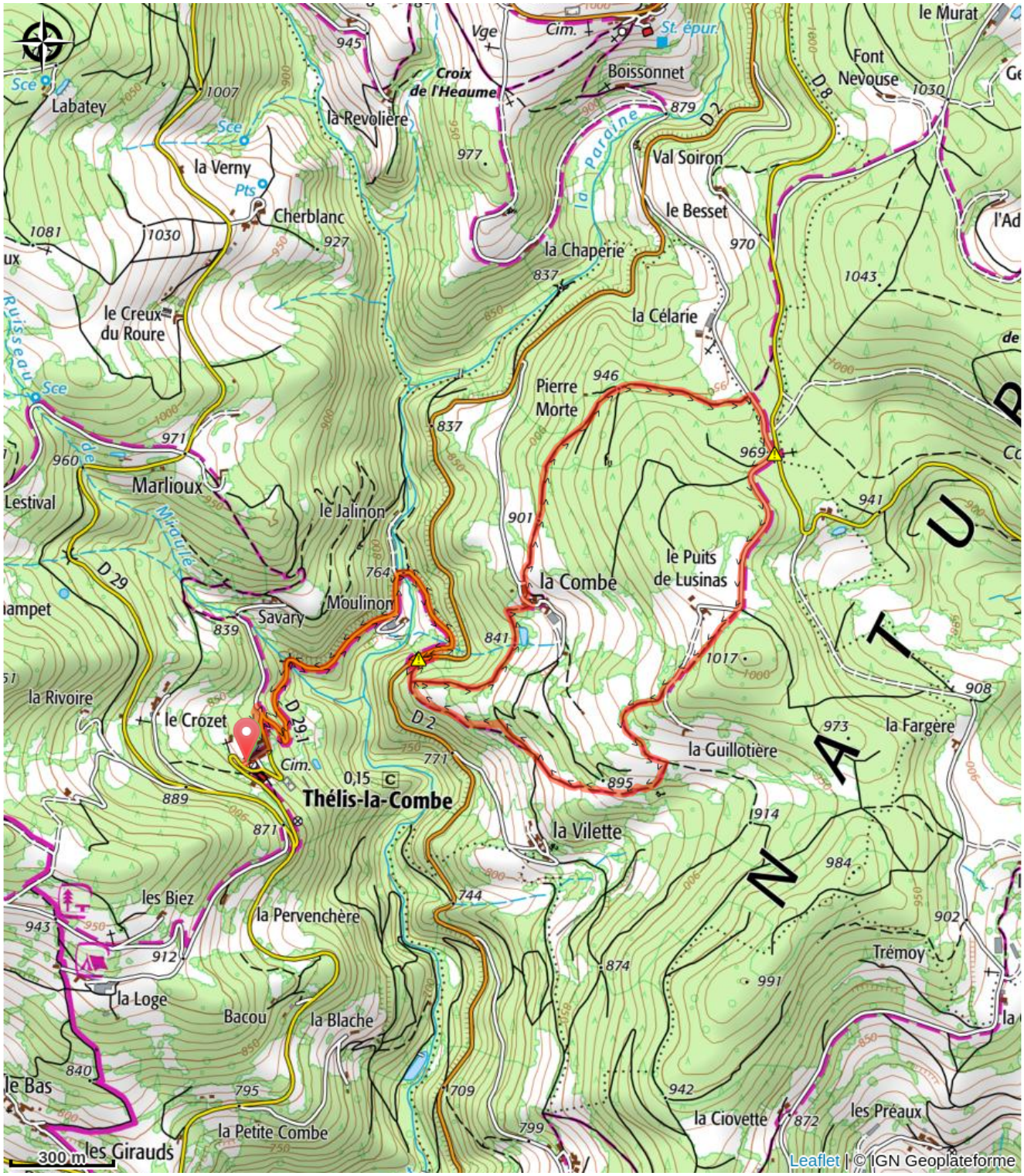

Toutes les informations pratiques

⚠ Recommandations

Chacun est responsable de sa sécurité. Par conséquent, les randonnées se font sous votre propre responsabilité. Restez sur les sentiers balisés pour préserver les espaces fragiles.

Quelques recommandations d'usage :

- Consultez la météo avant chaque départ
- Certains itinéraires traversent des routes à forte circulation : Soyez prudent
- Gardez les chiens en laisse
- N'allumez pas de feu
- Remportez vos détritus
- Contemplez les fleurs, ne les cueillez pas.
- Les morsures de tiques peuvent entraîner de graves maladies ; en prévention : porter des vêtements couvrants, utiliser des répulsifs, s'examiner au retour, retirer les tiques à l'aide d'un crochet à tiques sans rien appliquer dessus, consulter en cas de rougeurs apparentes, syndrome grippal, ou si vous êtes une personne à risque.
- Pour les secours, composer le **18 ou le 112.**

Prudence, sur cet itinéraire, vous pourriez croiser des chiens de protection de troupeaux. Restez calme et gardez vos distances.

https://www.parc-naturel-pilat.fr/comprendre-le-territoire/territoire-vivant/tous-responsables/

Comment venir ?

Transports

Arrêt possible à GRAIX, L12 ou à La Versanne, L17 : https://www.laregionvoustransporte.fr/ ou https://www.reseau-stas.fr/

Transport à la demande également disponible en semaine : https://www.cc-montsdupilat.fr/services-a-population/deplacements/tad/